

CONSEIL MUNICIPAL du 12 novembre 2014

L'an 2014, le 12 novembre à 20 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Christian PRIOU, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, Adjoints. Mmes Isabelle HARDY, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Christelle JAUNASSE, MM. Réda BEN KEBIL, Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE et Michel OUAIRY.

M. Christophe LEBRETON arrive à 20h55.

Secrétaire de séance : Mme. Nathalie GENEIX

Le directeur, Ludovic Manceau, accompagné de M. Joseph Richard, membre du bureau d'ELI, présentent l'association.

Approbation comptes rendus des 07 et 13 octobre 2014

Aucune remarque n'ayant été faite, les comptes rendu des conseils des 10 et 13 octobre 2014, sont approuvés à l'unanimité.

M. Joseph TESTARD apporte quelques rectifications et précisions au CM du 07 octobre 2013.

Il est rappelé que les noms des agents ne doivent pas être mentionnés au cours d'un conseil. Seul le statut est à décrire.

Mme Catherine ROUIL mentionne que la commission communication travaille sur la possibilité de consulter un enregistrement des débats du conseil municipal. Mme Lydia BEATRIX signale que l'enregistrement n'est pas au point dû à la mauvaise qualité du matériel. M. Fabrice ETIE souhaite trouver un compromis entre un compte rendu et un procès verbal trop long.

PRESENTATION DU SCOT

Reporté au prochain conseil

TAXE D'AMENAGEMENT ET PVR

La taxe d'aménagement, instituée en 2011 avec entrée en vigueur au 1^{er} mars 2012, est au taux de 2% pour les constructions neuves. Elle est reconduite de plein droit annuellement avec possibilité de revoir le taux chaque année. Cette solution est approuvée par l'ensemble du conseil.

La PVR, participation pour voies et réseaux, s'applique aux travaux de réalisation d'une voie nouvelle ou d'aménagement d'une voie existante, destinées à l'implantation de nouvelles constructions. Les participations individuelles seront définies ultérieurement, au cas par cas. La décision est adoptée. Mme Lydia BEATRIX s'abstient.

CREATION PARCELLE POUR IMPLANTATION EOLIENNES

EOLA souhaite construire une éolienne sur un terrain communal. Le Conseil municipal après discussion et délibération autorise : - la création d'une parcelle cadastrale sur l'emprise du chemin rural n°89 bordant les communes de Trans-sur-Erdre et Mouzeil et inclus dans la section ZN. La parcelle ainsi créée aura une superficie de 24a 02ca. Le Maire est autorisé à solliciter le géomètre et le conseil donne son accord pour un futur bail avec la SAS Eola Développement

DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Réajustement pour travaux supplémentaires voté à l'unanimité

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-617 : Etudes et recherches	5 502,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 502,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	5 502,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	5 502,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 502,00 €	5 502,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	1 344,80 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	1 344,80 €	0,00 €	0,00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 502,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 502,00 €
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	303,00 €	0,00 €	0,00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	335,80 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	303,00 €	0,00 €	335,80 €
D-21318-162 : Aménagement du bourg	0,00 €	576,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-149 : Travaux Cimetière	0,00 €	273,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-148 : Travaux et aménagement espaces verts	0,00 €	2 879,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-120 : Travaux SRS	0,00 €	462,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	4 190,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	5 837,80 €	0,00 €	5 837,80 €
Total Général		5 837,80 €		5 837,80 €

SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

En 2013, l'abonnement forfaitaire annuel était de 15 € plus une surtaxe d'assainissement de 0.85 €/m³ au profit de la commune. Les personnes disposant d'une autre source d'eau potable sont surtaxées sur la base forfaitaire de 20 m³ par personne et par an pour.

En 2015, le service assainissement sera repris par la COMPA.

L'ensemble du conseil vote pour, sauf Mme Lydia BEATRIX qui s'abstient.

INDEMNITE AU TRESORIER

Le trésorier de la commune peut percevoir une indemnité de conseil basée sur la moyenne des dépenses des trois derniers budgets. Pour 2014, il peut prétendre à une somme de 472.81€. Le Conseil décide la reconduction de 50% de cette indemnité.

PERSONNEL COMMUNAL POUR LE THEATRE

M. Arnaud PAGEAUD évoque le besoin d'avoir une personne de la commune qui serait formée pour maîtriser les installations (sonos, matériels..) du théâtre. Les conditions seront réfléchies en commission culture.

CADEAUX DE NOEL POUR LES SCOLAIRES

Le conseil, comme les années précédentes, attribue 50 € par classe pour l'achat d'un cadeau collectif. Les enseignants n'ont pas souhaité plus.

SYDELA – PARTICIPATION RESEAU ZONE ARTISANALE

Le Sydela va augmenter la puissance du réseau électrique avec la possibilité de l'enterrer. Il demande une participation de 10 000€ à la commune pour ces travaux. Les frais seront répartis entre, le Sydela, ERDF et 2 entreprises de la zone. Mr. Christophe LEBRETON demande si cette augmentation permettra d'alimenter de nouvelles habitations. La réponse est oui. Votée à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Commission culture

M. Arnaud PAGEAUD fait un résumé des différents points évoqués en commission ; organisation spectacle pédagogique de Noël pour les scolaires le 19/12, achat de pères noël en chocolat (PROXI), panneau

d'affichage à installer pour les associations, complément immobilier pour la bibliothèque vu par Mme Anne GUILLET, possibilité de lecture à voix haute par l'association Arbre à fil.

- Nouveau cours de guitare par une intervenante extérieure. Le montant de la location de la salle, voté à l'unanimité, s'élève à 10 € par soirée.

- Point sur l'OIS par Mme Nathalie GENEIX, réunion du 21 novembre 2014 pour le calendrier des fêtes, avec le renouvellement en cours du Bureau.

- Point sur la commission de répartition des charges du gymnase de St-Mars-la-Jaille (Mme Nathalie GENEIX) : 86% par les communes en fonction du nombre d'élèves, 13% par St-Mars-la-Jaille. Cela représente 3 800 € par an pour Teillé.

-Commission enfance

Mme Marie-Laure AREZKI évoque le problème des scolaires dont les parents accusent du retard pour venir les chercher après la classe ou la cantine du mercredi. Après discussion, Le conseil décide à l'unanimité que les parents devront s'acquitter de la somme de 20 € par enfant pour toute ½ heure de retard entamée.

Mme Marie Laure AREZKI parle également du document unique et de la nécessité de mettre en place une structure transversale avec la commission bâtiment pour l'établir.

M. Jérôme SQUELARD mentionne le manque de retour d'information de la part du service technique pour répondre aux demandes faites (passage piétons devant garage à refaire, poubelle plateau sportif...). M. Joseph TESTARD répond que les solutions sont en cours.

Mme Marie Laure AREZKI signale que les débuts de la nouvelle employée pour les TAP se passent bien. L'équipe pédagogique remercie la mairie.

-Commission communication

Mme. Catherine ROUIL reprend l'organisation de la cérémonie qui aura lieu le samedi 15 novembre 2014. Elle finalise le tableau des rôles de chacun lors de cette journée.

Mme. Catherine ROUIL informe le conseil que 150 invitations ont été envoyées. 12 autorités seront présentes, certaines se sont excusées. Le dossier presse a été confié à Mme. Lydia BEATRIX (France3). PULSEO a été contacté mais leur prestation est trop chère pour la commune.

-Commission voirie

MM. Joseph TESTARD et Christian PRIOU se sont réunis pour faire un bilan sur les travaux de voirie de la commune ; barrières de protection des ponts, installation de balises, portique à la périscolaire, différents travaux de peinture. M. Joseph TESTARD signale également que la numérotation des villages (2^e tranche) se poursuivra début 2015.

Mme. Angélique DELANOU mentionne le souhait d'intégrer la commission voirie et quitter celle du PLU.

- Commission commerces

M. André GUIHARD fait un compte rendu des échanges entre les commerçants et les élus présents à la réunion du 15 octobre 2014. De nombreux commerçants étaient présents. Il est à déplorer récemment la fermeture de 4 entreprises et le départ de 30 salariés sur la commune. Les sujets suivants ont été abordés ; Pour une commune de 1800 habitants, une boulangerie pourrait fonctionner à temps plein. La pharmacie pourrait embaucher une employée du fait de l'existence d'une maison de retraite. Si PROXI ferme quel serait la solution de dépannage. Est-ce que la mairie pourrait racheter le bâtiment ? Le bâtiment de type industriel nu partie magasin est estimé à titre indicatif à 30/40 000 €.

Les commerçants sont unanimes en disant que la commune doit se focaliser sur les commerces (beaucoup donné aux associations, à l'enfance), faire des investissements pour favoriser les commerces, peut-être regrouper les activités (ex. données de Mouzeil et de la Roche-Blanche), la COMPA pourrait intervenir financièrement.

M.Michel OUAIRY demande pourquoi il n'a pas été annoncé à la réunion que M. et Mme Grevêche voulaient vendre leur bâtiment. M. le Maire signale que la proposition de vente a été reçue le 30/10/2014 donc après la réunion. M. le Maire fait part du courrier et donne l'estimation remise pour l'ensemble commercial magasin et fournil à 180 000€. Le Conseil municipal estime le prix élevé.

La commune souhaite dans un premier temps demander une estimation du bien par les services fiscaux et demander son avis à la chambre de Commerce.

Points sur la COMPA et le SIVOM

-COMPA

M. André GUIHARD informe le conseil que des renseignements ont été pris par Mmes Lydia BEATRIX, Anne GUILLET et M. Fabrice ETIE auprès de la COMPA pour savoir ou en était le dossier déposé pour le

fonds de concours 2014. Il est probable que le parcours de santé soit considéré (projet innovant) mais pas la réfection de la salle d'activités (pas d'investissement innovant). M. André GUIHARD propose la solution de présenter un nouveau dossier (avant le 18 novembre 2014) pour le parcours de santé avec un devis de 20 000€ sachant que 50% seront financés par la commune. Il a été déploré que l'ensemble du groupe de travail n'est pas été informé de ces informations provenant de la COMPA. Aucune solution claire n'est ressortie de ces débats et le dossier reste en l'état.

M. Réda BEN KEBIL, suite à ces échanges a souhaité quitter le conseil à 23 h 30.

-SIVOM

M. Jérôme SQUELARD informe le conseil que toutes les fiches de poste ont été refaites et que le SIVOM travaille sur l'orientation de politique générale de la petite enfance et invite les élus à venir le questionner sur le sujet.

Petite enfance

Mme Marie-Laure AREZKI déclare qu'il y a des problèmes de cohabitation (utilisation des locaux) entre le centre de loisirs et Roule ti' bouts. A suivre.

Rue de l'Espérance

Le Conseil à l'unanimité des votants accepte l'achat d'une extension de terrain permettant l'amélioration du trottoir attenant. Une réunion des riverains de la rue de l'Espérance aura lieu le 19 novembre.

Questions diverses

Demande d'abribus de la Rogerie. M. le Maire se renseignera.

Quel est le rôle des bénévoles de la bibliothèque avec le transfert de la compétence à la COMPA ? Les renseignements sont à prendre auprès de Mme BONAMY.

La séance a été levée à 23 h 52

GUIHARD André



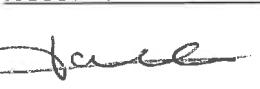
PRIOU Christian



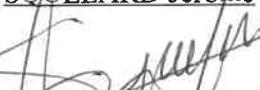
BEN KEBIL Réda



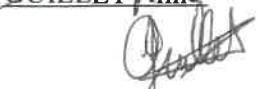
JAUNASSE Christelle



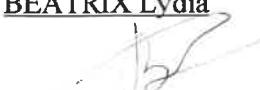
SQUELARD Jérôme



GUILLET Anne



BEATRIX Lydia



TESTARD Joseph



ROUIL Catherine



LEBRETON Christophe



GENEIX Nathalie



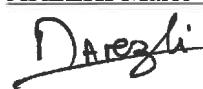
DELANOU Angélique



ETIE Fabrice



AREZKI Marie-Laure



PAGEAUD Arnaud



DABO Bertrand



HARDY Isabelle



FERRE Aurélie



OUAIRY Michel

